



Le Fonds de dotation du Bleuets de France franchit une étape historique vers sa transformation en fondation abritante

Le conseil d'administration du Fonds de dotation du Bleuets de France a approuvé à l'unanimité le projet de transformation du fonds en fondation reconnue d'utilité publique et abritante. Cette décision historique ouvre une nouvelle étape dans le développement d'une œuvre plus que centenaire, au service des militaires blessés, des familles endeuillées, des pupilles de la Nation, des victimes du terrorisme et de la transmission de la mémoire combattante.

En se prononçant d'une seule voix en faveur de cette évolution, les 22 administrateurs ont choisi d'inscrire durablement l'action du Bleuets de France dans l'avenir. Plus qu'une évolution juridique ou statutaire, ce vote constitue l'une des décisions de gouvernance les plus structurantes depuis la création du Bleuets de France au lendemain de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Le projet prévoit la transformation du Bleuets de France en fondation reconnue d'utilité publique dotée, à l'instar de la Fondation de France, de la capacité d'abriter d'autres fondations et associations partageant ses missions de solidarité, de reconnaissance et de mémoire.

Cette évolution ne modifie ni l'identité ni la vocation du Bleuets de France. Elle renforcera au contraire son assise institutionnelle et patrimoniale, diversifiera ses ressources et accroîtra durablement sa capacité d'action.

Le retour de la guerre en Europe et la multiplication des foyers de tension, notamment au Moyen-Orient, renforcent la perspective d'engagements de haute intensité pour les armées françaises. Face à cette nouvelle donne stratégique, le Bleuets de France doit être en mesure d'anticiper l'augmentation des besoins liés à la prise en charge des militaires blessés et disposer des moyens nécessaires pour les accompagner dans la durée, ainsi que leurs familles.

Une maison commune au service du monde combattant

La future fondation abritante aura vocation à accueillir et à accompagner des fondations engagées auprès du monde combattant, tout en préservant leur histoire, leur identité et la spécificité de leurs missions.

La Fondation des Plus Grands Invalides de Guerre, avec laquelle le Bleuets de France a engagé un processus de rapprochement, a choisi de s'inscrire pleinement dans cette dynamique en transférant son patrimoine à la future fondation et en devenant l'un de ses membres fondateurs.

Elle devrait être la première fondation accueillie dans ce nouveau cadre, où elle poursuivra ses missions au bénéfice des blessés les plus gravement atteints, dans le respect de son identité et de son histoire. A terme,

d'autres fondations pourront rejoindre cette dynamique et bénéficier d'un environnement juridique, financier et administratif solide, garantissant la pérennité de leurs actions.

Cet engagement revêt une portée particulière. En transférant l'intégralité de son patrimoine à la future Fondation du Bleuets de France, la FPGIG — fondation reconnue d'utilité publique depuis 2010 et dédiée depuis plus d'un siècle aux plus grands invalides de guerre et à leurs veuves — apporte à ce projet une assise patrimoniale significative et une légitimité historique de premier plan. Cet apport garantira, au sein d'un cadre rénové, la pérennité d'un modèle d'accompagnement centenaire : les invalides de guerre les plus gravement atteints et leurs veuves continueront d'y être soutenus selon les principes qui fondent l'action de la FPGIG depuis son origine.

Renforcer les moyens de la solidarité nationale

La transformation projetée dotera le Bleuets de France d'un cadre institutionnel renforcé pour poursuivre son développement, mobiliser davantage de mécènes particuliers et d'entreprises et nouer de nouveaux partenariats publics et privés. Elle permettra de consolider durablement les actions conduites en faveur des militaires blessés, des anciens combattants, des familles endeuillées, des pupilles de la Nation et des victimes d'actes de terrorisme.

Le Bleuets de France entend également amplifier son engagement en faveur du devoir de mémoire. En soutenant les initiatives pédagogiques, historiques et citoyennes, il poursuivra sa mission de transmission auprès des jeunes générations de la mémoire de celles et ceux qui ont servi la France, ainsi que des valeurs de solidarité, de courage et d'engagement qui leur sont attachées.

Une nouvelle étape dans une histoire plus que centenaire

Né au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Bleuets de France accompagne depuis plus d'un siècle celles et ceux qui ont été touchés dans leur chair ou dans leur vie pour avoir servi la France. L'adoption unanime du projet par le conseil d'administration permet désormais d'engager les prochaines étapes de la procédure auprès des autorités compétentes. La transformation deviendra effective après l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique et l'approbation des statuts dans les conditions prévues par la réglementation.

Par cette décision, le Bleuets de France demeure fidèle à son histoire tout en se donnant les moyens de répondre aux besoins de demain : une institution plus forte, plus fédératrice et plus durable, au service des blessés et de la mémoire combattante.

« Par ce vote unanime, le conseil d'administration n'a pas approuvé une simple évolution statutaire : il a posé les fondations du Bleuets de France de demain. Nous faisons le choix de la durée, du rassemblement et d'une ambition renforcée au service de toutes celles et tous ceux auxquels la Nation doit reconnaissance et solidarité. Cette transformation préservera l'âme du Bleuets de France tout en lui donnant les moyens de grandir et d'agir davantage » souligne Patrick Remm, Président du Bleuets de France.

www.bleuetsdefrance.fr

Contact presse : communication@bleuetsdefrance.fr – Tel : 06 67 17 10 65